
**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Seizième réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.61/6/4
04 avril 2025
Original : anglais

Sliema, Malte, 13-15 mai 2025

Point 6 de l'ordre du jour : Pollution illégale et accidentelle aux hydrocarbures et SNPD par les navires

Mise à jour des lignes directrices et des outils

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Note du Secrétariat

Ce document présente une proposition de révision et de mise à jour des guides et lignes directrices développés par le REMPEC, ainsi que leur conversion en tout ou partie au format numérique. Il s'appuie sur l'exemple concret de la version numérique du « Formulaire d'évaluation des littoraux pollués par les hydrocarbures » des Lignes directrices méditerranéennes sur l'évaluation des littoraux pollués par les hydrocarbures (2009) développée en 2024 et accessible sur le site Web du REMPEC.

Contexte

1 L'une des priorités du REMPEC, lorsqu'il agit pour le renforcement des capacités de prévention de la pollution du milieu marin par les navires et la préparation de stratégies et de réponses aux événements de pollution marine accidentelle, consiste à développer la coopération régionale en la matière afin de prévenir de manière proactive la pollution du milieu marin par les navires, tout en facilitant la coopération entre les États côtiers méditerranéens afin de réagir efficacement aux événements de pollution. L'une des principales fonctions du REMPEC est de préparer et actualiser les dispositions et lignes directrices opérationnelles conçues pour faciliter la coopération entre les États côtiers méditerranéens en matière de préparation et de lutte contre la pollution marine.

2 Compte tenu de la nature opérationnelle et technique des documents d'orientation, ceux-ci sont développés dans le cadre du Groupe de travail technique méditerranéen (MTWG), comme précisé dans le document REMPEC/WG.61/6/5 de la présente réunion.

3 Avec l'émergence de nouvelles technologies et la nécessité de s'adapter au numérique, comme l'a demandé l'Atelier sous-régional sur l'évaluation du nettoyage des littoraux (Israël, 2022), la Quinzième réunion des correspondants du REMPEC (Malte, juin 2023) a recommandé de créer une version numérique du *Formulaire d'évaluation des littoraux pollués par les hydrocarbures des Lignes directrices méditerranéennes sur l'évaluation des littoraux pollués par les hydrocarbures (2009)*, pour améliorer sa facilité d'utilisation et soutenir son intégration dans des exercices pratiques et sur table.

4 Le REMPEC a préparé la version numérique du formulaire en collaboration avec un consultant et en étroite coopération avec les membres des groupes de correspondance, dans le cadre du Groupe de travail technique méditerranéen (MTWG), ainsi qu'avec les membres de l'Unité d'assistance méditerranéenne (UAM). La version numérique du [Formulaire d'évaluation des littoraux pollués par les hydrocarbures \(SCAT\)](#) est disponible sur le site Web du REMPEC.

Révision et numérisation des Lignes directrices

5 La Stratégie méditerranéenne 2022-2031 fixe sept (7) objectifs stratégiques communs (OSC). Son Plan d'action établit (4) quatre actions spécifiques pour atteindre ces objectifs, notamment l'action pour l'information et le partage de connaissances sur les normes et lignes directrices. Afin d'aider les Parties contractantes à réaliser les OSC, le Secrétariat a mené une première révision des Lignes directrices méditerranéennes développées par le REMPEC au fil des années, pour identifier celles qui exigent une mise à jour totale ou partielle en tenant compte des évolutions intervenues depuis leur adoption et leur publication.

6 Les précédentes réunions des correspondants du REMPEC ont déjà demandé la mise à jour des lignes directrices suivantes :

- .1 [Guide relatif aux risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes \(1996\), actualisé en 2018](#) ;
- .2 Guide pratique pour les déversements de produits chimiques en mer (2000), remplacé par le [Manuel d'intervention en cas de déversement en mer de HNS - Multirégional Accord de Bonn, HELCOM, REMPEC \(2021\)](#) ; et
- .3 [Lignes directrices pour l'utilisation des dispersants dans la lutte contre la pollution du milieu marin par les hydrocarbures en Méditerranée \(2008\)](#), première mise à jour en 2011, deuxième mise à jour : Partie II sur les Notions de base sur les dispersants et leur application, à approuver par la présente réunion.

7 L'examen mené par le Secrétariat a conclu que les lignes directrices suivantes devaient aussi être mises à jour :

- .1 Lignes directrices à mettre à jour :
 - i. [Theory and practice of foams in chemical spill response \(1992\)](#) (Théorie et pratique des mousses dans le cadre d'opérations de lutte contre les pollutions chimiques)
 - ii. [Guide pour la lutte contre la pollution marine accidentelle en Méditerranée \(2000\)](#)
 - iii. [The significance of a Material Safety Data Sheet \(2001\)](#) (Explication des fichiers de données de sécurité)
 - iv. [Personal protective equipment and monitoring devices for maritime chemical emergencies \(2003\)](#) (Équipements de protection personnelle et appareils de contrôle en cas d'accident chimique maritime)
 - v. [Lignes directrices concernant les activités de plaisance et la protection de l'environnement marin en Méditerranée \(janvier 2008\)](#)

- .2 La mise à jour tiendra compte des développements des récentes lignes directrices ci-dessous :

Pollution par les hydrocarbures

- i. [Condensats – Guide d'intervention chimique en Méditerranée \(2022\)](#)
- ii. [Guide méditerranéen sur la coopération et l'assistance mutuelle pour l'intervention d'urgence en cas d'évènement de pollution marine \(2018\)](#)

Pollution par SNPD

- i. [Manuel d'intervention en cas de déversement en mer de HNS - Multirégional Accord de Bonn, HELCOM, REMPEC \(2021\)](#)

Proposition de numérisation des Lignes directrices

8 Partant de l'expérience acquise avec le formulaire SCAT, le Secrétariat a aussi cherché à identifier les aspects opérationnels des Lignes directrices méditerranéennes qui peuvent être convertis au format numérique afin de faciliter leur utilisation par les agents des Parties contractantes. Les Lignes directrices et formulaires connexes identifiés sont les suivants :

.1 Manuel d'intervention en cas de déversement en mer de HNS - Multirégional Accord de Bonn, HELCOM, REMPEC (2021)

Le Manuel a été développé par le Cedre, l'ISPRA et l'ITOPF dans le cadre du projet West MOPoCo 2019-2020 à la demande du Secrétariat de l'Accord de Bonn, l'HELCOM et du REMPEC. Il fournit des informations sur la préparation et la lutte contre la pollution aux SNPD. Les arbres de décision MIDSIS TROCS 4.0 rendent aussi compte des informations de ce Manuel. Le Manuel s'accompagne d'un ensemble de fiches descriptives, notamment des arbres de décision sur différents sujets, qui peut être numérisé :

- Arbre de décision basé sur les dangers [Page 65]
- Arbre de décision pour accéder au logigramme basé sur le comportement [Page 66]
- Arbre de décision relatif au rejet de GNL [Page 154]
- Interventions sur les épaves - Arbre de décision [Page 245]
- Intervention dans la colonne d'eau [Page 262]
- Intervention sur le fond marin [Page 266]
- Arbre décisionnel pour une intervention sur une marchandise emballée [Page 281]

.2 Guide méditerranéen sur la coopération et l'assistance mutuelle pour l'intervention d'urgence en cas d'événement de pollution marine (2018)

Développé par le REMPEC pour aider les Parties contractantes à la Convention de Barcelone à gérer les demandes et les offres d'assistance émanant d'autres pays et organisations à l'occasion d'événements de pollution marine importants, complexes et de grande ampleur. Le Guide s'accompagne de trois (3) annexes, dont l'Annexe II « Formulaires de compte-rendu de pollution, de demande/offre d'assistance » qui peut être numérisée :

- Le Système de signalement des pollutions (POLREP) se divise en trois parties :
 - Partie I ou POLWARN : donne les premiers renseignements ou la première mise en garde
 - Partie II ou POLINF : donne un rapport supplémentaire détaillé, ainsi que des rapports sur la situation
 - Partie III ou POLFAC : sert à demander assistance à d'autres Parties contractantes et à préciser les questions opérationnelles liées à l'assistance.
- Formulaire standard pour la demande d'équipement, de produits et de personnel spécialisé
- Formulaire standard de demande d'experts de l'UAM
- Rapport de situation (Sitrep)

.3 Guide relatif aux risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes (2018)

Ce Guide est destiné à fournir au personnel chargé de la planification des situations d'urgence des informations de base sur les problématiques liées aux rejets de gaz. Il traite des sujets suivants : aspects de la composition chimique des gaz dans le cadre de leur transport en mer, systèmes de confinement des gaz pré-conditionnés, agencement des navires gaziers, caractéristiques de dangerosité des gaz, comportement des gaz libérés dans l'atmosphère. Le Guide comprend trois (3) Chapitres, dont le point 4 « Mesures de lutte appliquées aux dégagements gazeux », accompagnés de trois (3) annexes, dont l'Annexe III « Évacuation ou refuge in-situ » et l'Appendice I, qui peuvent être numérisés :

- Mesures de lutte appliquées aux dégagements gazeux Mesures de lutte appliquées aux dégagements gazeux
- Caractéristiques, équipements et services d'un abri/centre de repos : précise les caractéristiques, équipements et services qui devraient être disponibles dans les abris/centres de repos.

.4 Lignes directrices concernant les activités de plaisance et la protection de l'environnement marin en Méditerranée (janvier 2008)

Ces lignes directrices ont été développées pour aider les Parties contractantes à développer et améliorer les lois de prévention de la pollution du milieu marin par les activités de plaisance, pour encourager les usagers de bateaux de plaisance et les responsables de marinas à adopter de bonnes pratiques environnementales et pour soutenir la planification et l'amélioration des performances environnementales des marinas. Elles sont complétées par quatre (4) appendices au Chapitre 3.2 « Mesures de mise en œuvre ». Les deux appendices suivants peuvent être numérisés :

- Appendice 3 : Auto-évaluation de la gestion environnementale des bateaux de plaisance.
- Appendice 4 : Auto-évaluation de la gestion environnementale des marinas.

.5 Guide pour la lutte contre la pollution marine accidentelle en Méditerranée (2000)

Ce Guide contient des informations pratiques sur différents aspects de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Il se compose de quatorze (14) chapitres consacrés aux sujets suivants : la planification d'urgence, les communications et le signalement, l'observation des

déversements d'hydrocarbures, diverses techniques de lutte contre les déversements d'hydrocarbures, le stockage, le transport et l'élimination des matières mazoutées ramassées, le stockage et la maintenance d'équipements et de produits, dont le Chapitre 6 « Allègement des navires en péril » et le Chapitre 11 « Nettoyage du littoral ».

Le Chapitre 6 s'intéresse aux difficultés et aux coûts de la lutte contre la pollution par les hydrocarbures en mer et sur le littoral, et donc à la nécessité de retirer, dans toute la mesure du possible, les polluants éventuels d'un navire s'il existe un risque de déversement. Cela concerne aussi bien les cargaisons de carburant que le fuel-oil, quel que soit le type de navire. Il comprend une liste de contrôle pouvant être numérisée :

- Liste de contrôle lors d'opérations commerciales d'allègement [pages 81-82]

Le Chapitre 11 considère que, malgré les différentes méthodes et techniques déployées pour lutter contre un déversement d'hydrocarbures, tant que du carburant flotte au large, il est très probable qu'une partie des hydrocarbures déversés atteindra le littoral. La décision de nettoyer ou non le littoral (et dans quelle mesure) dépend de différents facteurs. Un tableau répertoriant les différentes méthodes de nettoyage peut être numérisé :

- Compatibilité des diverses méthodes de nettoyage et des principaux types de côtes [page 146]

.6 [Projet POSOW \(Préparation au nettoyage du littoral pollué par les hydrocarbures et aux interventions auprès de la faune mazoutée\) 2012-2013, 2015-2016](#)

Le projet POSOW a soutenu la création d'une synergie de coopération régionale sur la pollution de l'environnement marin par les hydrocarbures à travers l'amélioration des connaissances et des capacités des professionnels et bénévoles des services de protection civile des municipalités et des ONG. Une série de six (6) manuels a été développée pour servir de lignes directrices sur les thèmes abordés par le projet et fournir aux professionnels et bénévoles les connaissances de base requises lors d'une situation d'urgence, en mettant l'accent sur les questions de sécurité. À l'instar du formulaire SCAT des Lignes directrices sur l'évaluation des littoraux pollués par les hydrocarbures, les manuels suivants comportent des formulaires pouvant être numérisés :

Oiled Shoreline Cleanup Manual: (Manuel de nettoyage du littoral pollué par les hydrocarbures)

- Daily work Site Form [page 53] (Formulaire d'intervention quotidienne)

Oil Spill Volunteer Management Manual: Oiled (Manuel de gestion des bénévoles en cas de déversement d'hydrocarbures)

- Volunteer registration form [39] (Formulaire d'inscription des bénévoles)
- Example of site safety survey checklist [45] (Exemple de liste de contrôle de sécurité du site)

Oiled Wildlife Response Manual [page 41] (Manuel d'intervention sur la faune souillée)

- Medical record form (Formulaire médical)
- Dealing with live oiled Sea turtles [page 50] (Gestion de tortues de mer vivantes mazoutées)

Fishermen's Support in Oil Spill response Manual (Guide d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures à l'usage des pêcheurs)

- Alert – Operational Procedure / Protocol [page 36] (Alerte – Procédure/Protocole opérationnel)
- Surveying – Shoreline / Coastal Survey Form [page 38] (Arpentage – Formulaire d'observation côtière/littorale)
- Daily Data Collection [page 62] (Collecte de données quotidienne)

9 **La réunion est invitée à :**

- .1 **prendre note** des informations fournies dans ce document ; et
- .2 **commenter et accepter** les lignes directrices devant être actualisées et/ou numérisées dans la liste, telle que présentée dans l'Annexe du présent document.

Annexe

Proposition d'ordre de priorité des Lignes directrices à mettre à jour et/ou numériser

Liste des Lignes directrices à mettre à jour

Guide pour la lutte contre la pollution marine accidentelle en Méditerranée (2000)

Lignes directrices concernant les activités de plaisance et la protection de l'environnement marin en Méditerranée (janvier 2008)

The significance of a Material Safety Data Sheet (2001) (Explication des fichiers de données de sécurité)

Theory and practice of foams in chemical spill response (1992) (Théorie et pratique des mousses dans le cadre d'opération de lutte contre les pollutions chimiques)

Personal protective equipment and monitoring devices for maritime chemical emergencies (2003) (Équipements de protection personnelle et appareils de contrôle en cas d'accident chimique maritime)

Liste des Lignes directrices à numériser en tout ou partie

Manuel d'intervention en cas de déversement en mer de HNS - Multirégional Accord de Bonn, HELCOM, REMPEC (2021)

- Arbre de décision basé sur les dangers
- Arbre de décision pour accéder au logigramme basé sur le comportement
- Arbre de décision relatif au rejet de GNL
- Interventions sur les épaves - Arbre de décision
- Intervention dans la colonne d'eau
- Intervention sur le fond marin
- Arbre décisionnel pour une intervention sur une marchandise emballée

Guide méditerranéen sur la coopération et l'assistance mutuelle pour l'intervention d'urgence en cas d'évènement de pollution marine (2018)

- Le Système de signalement des pollutions (POLREP) se divise en trois parties :
 - Partie I ou POLWARN : donne les premiers renseignements ou la première mise en garde
 - Partie II ou POLINF : donne un rapport supplémentaire détaillé, ainsi que des rapports sur la situation
 - Partie III ou POLFAC : sert à demander assistance à d'autres Parties contractantes et à préciser les questions opérationnelles liées à l'assistance.
- Formulaire standard pour la demande d'équipement, de produits et de personnel spécialisé
- Formulaire standard de demande d'experts de l'UAM
- Rapport de situation (Sitrep)

Guide relatif aux risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes (2018)

- Appendice I : Mesures de lutte appliquées aux dégagements gazeux
- Appendice 1 : Caractéristiques, équipements et services d'un abri/centre de repos : précise les caractéristiques, équipements et services qui devraient être disponibles dans les abris/centres de repos.

Lignes directrices concernant les activités de plaisance et la protection de l'environnement marin en Méditerranée (janvier 2008)

- Appendice 3 : Auto-évaluation de la gestion environnementale des bateaux de plaisance.
- Appendice 4 : Auto-évaluation de la gestion environnementale des marinas

Guide pour la lutte contre la pollution marine accidentelle en Méditerranée (2000)

- Liste de contrôle lors d'opérations commerciales d'allègement [pages 81-82]
 - Compatibilité des diverses méthodes de nettoyage et des principaux types de côtes [page 146]
-